

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19428 - 75ÈME ANNÉE

Le Parti communiste réunionnais souhaite le succès de la mobilisation

Retraites : «Le PCR soutient les manifestations du 17 décembre»

Dans un communiqué diffusé hier, le PCR réaffirme son soutien à l'action de l'Intersyndicale pour le retrait du projet de loi du gouvernement, et souhaite le succès des manifestations organisées aujourd'hui à Saint-Denis et à Saint-Pierre.

Après les récentes déclarations du Premier ministre concernant les retraites, loin d'apaiser les inquiétudes ont augmenté le mécontentement. De nouvelles organisations se sont jointes au mouvement. La quasi-totalité des syndicats du privé et du public ont décidé d'entrer dans l'action le 17 décembre. Cela montre l'ampleur du mécontentement suscité par le projet du gouvernement.

Le PCR soutient le mouvement et souhaite le succès des manifestations de l'Intersyndicale du 17 décembre à Saint-Denis (9 heures devant le Petit Marché) et à Saint-Pierre (9 heures devant la Mairie).

Fait au Port, ce lundi 16 décembre,

Yvan Dejean,
secrétaire général



Retraites : l'arnaque de l'âge pivot



La réforme des retraites, qui fait tant de bruit, justifie ce tapage, car elle est complexe, tant il y a de points à analyser. Intéressons-nous aujourd'hui à l'âge de départ à la retraite.

Jusqu'à présent, dans le système actuel, hérité des socialistes de François Hollande, l'âge légal est de 62 ans. Mais pour avoir droit à une retraite à taux plein, il fallait avoir cotisé 43 années (avant Hollande, c'était 41.5 années). Donc démarrer le travail à 19 ans. Chaque année en moins aboutit à une décote de 5%. Pour avoir les 43 années de cotisation lorsqu'on

démarré à 23 ans, il fallait attendre 66 ans. Dans le profil de carrière, une année de chômage compte comme année travaillée. Ce n'est pas le cas pour les ressortissants du RSA. Dans quelques corps de métier, une année pouvait compter double. Enfin il y avait un âge plafond, 67 ans, à partir duquel la retraite était pleine, même sans avoir cotisé 43 années. Cependant ce n'était pas facile à atteindre : chômage des seniors, maladies.

Avec la réforme Macron, nous allons travailler encore plus longtemps. L'âge légal est remplacé par l'âge pivot, c'est l'âge de départ à la retraite à taux plein. Cet âge pi-

vot a été fixé aujourd'hui à 64 ans. En-deçà, décote, comme avec le système Hollande. Point nouveau : bonus de 5% si départ à 65 ans. En gros, tout le monde fait « comme si » on avait commencé à travailler à 21 ans.

Toutefois il y a un gros MAIS. Car l'âge pivot va augmenter dans les années qui viennent, à l'inverse des réformes antérieures, il n'est pas fixe. En lisant le rapport Delevoye, on s'aperçoit que si vous êtes né :

- En 1980, votre âge pivot est à 65 ans et 5 mois
- En 1990, votre âge pivot sera à 66 ans et 3 mois ;

Ainsi, plus vous avez commencé à travailler tôt, plus cela vous pénalise : 2 années de travail supplémentaires si vous êtes nés en 1990 ou au-delà. Et puisque cet âge est variable dans le temps, plus besoin de légiférer à chaque fois que l'on discutera de l'âge de départ à la retraite, car il n'y aura plus besoin de Lois pour repousser celui-ci. C'est un piège magnifique, un « trick », construit pour augmenter avec le temps.

Il y a mille autres points de discussion sur cette réforme, comme le montant par points indexé sur le PIB, sans tenir compte du vieillissement de la population, par exemple. Nous aurons le temps de vous en reparler.

Bruno Bourgeon,
porte-parole d'AID
Inspiré du site
« Osons Causer »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Illustration de la difficulté à rompre avec un système qui amène la planète droit dans le mur

COP25 : constat d'échec malgré quelques avancées

La Conférence de l'ONU sur le climat (COP25) a conclu dimanche ses travaux à Madrid, en Espagne, sur des sentiments partagés avec quelques avancées mais pas assez d'ambition face à l'urgence climatique.

« Je suis déçu des résultats de la COP25 », a laconiquement déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans un communiqué de presse et sur Twitter. A Madrid, « la communauté internationale a raté une occasion importante de montrer une ambition accrue en matière d'atténuation, d'adaptation et de financement pour faire face à la crise climatique », a déploré le chef de l'ONU. Le chef de l'ONU s'est dit « plus déterminé que jamais » à œuvrer pour faire de 2020, l'année où tous les pays s'engageront à faire ce que la science nous dit être nécessaire : « atteindre la neutralité carbone en 2050 et une augmentation maximale de la température limitée à 1,5 degré ».

Vendredi, date à laquelle la COP25 devait se terminer, les négociateurs étaient parvenus à un accord sur certaines questions importantes, telles que le renforcement des capacités, un programme sur l'égalité des sexes et la technologie. Mais un accord global était en suspend en raison d'un désaccord sur les questions plus litigieuses concernant les pertes et dommages d'origine humaine, ainsi que le financement de l'adaptation au changement climatique.

Des négociateurs fatigués ont travaillé tard dans la nuit de vendredi à samedi à la demande de la Présidente de la COP, mais une

version provisoire du texte final publié samedi matin aurait déçu toutes les parties aux négociations. Des représentants d'ONG et de la société civile décrivant le texte comme étant inacceptable et une trahison des engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat en 2015.

Samedi soir, il n'y avait toujours aucun signe d'accord à Madrid. « Il semble que la COP25 à Madrid se désagrège en ce moment. La science est claire, mais la science est ignorée », a déploré Greta Thunberg, la militante du climat âgée de 16 ans qui, lors du Sommet Action Climat en septembre dernier, avait accusé les Etats de ne pas assumer leur responsabilité face à l'urgence climatique.

Quelques avancées

Malgré la déception suscitée par le manque d'ambition climatique à l'issue de la COP25, plusieurs avancées ont été enregistrées lors des deux semaines de négociations à Madrid.

L'Union européenne, par exemple, s'est engagée en faveur de la neutralité carbone d'ici 2050. Un engagement salué par le chef de l'ONU. 73 Etats ont indiqué leur intention de soumettre un plan d'action climatique amélioré (ou contribution déterminée au niveau national). La conférence a reconnu les 11 nations qui ont entamé un processus interne pour stimuler l'ambition climatique qui est reflétée dans leurs plans nationaux

d'ici 2020, tel que prévu dans l'Accord de Paris.

La bataille du changement climatique se joue également au niveau local. 14 régions et 398 villes s'efforceront d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Au cours de la conférence, 177 entreprises se sont engagées à fixer d'importants objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour aider à limiter les pires effets du changement climatique. Ces 177 entreprises représentent au total plus de 5,8 millions d'employés et couvrent 36 secteurs. Leur capitalisation boursière combinée s'élève à plus de 28.000 milliards de dollars américains et leurs émissions directes annuelles sont équivalentes à celle de la France.

Le nombre d'entreprises qui se sont engagés envers la neutralité carbone a également doublé. Elles étaient 90 au Sommet Action Climat et sont aujourd'hui 177 à la COP25. Les émissions de gaz à effet de serre de ces 177 entreprises représentent l'équivalent de 83 centrales à charbon.

Lors de la COP25, les investisseurs ayant annoncé qu'ils déplaceraient leurs portefeuilles vers des émissions neutre en carbone ont presque doublé en terme de montant. Ils représentaient 2.400 milliards de dollars lors du Sommet Action Climat en septembre 2019. Trois mois plus tard, ils représentent désormais 4 milliards de dollars à la COP25.

Oté

Zot i pans sa in bon manyèr pou fé règn lamityé rant bann pèp ?

D'après sak moin la antann dir la konpagni Air-Madagascar lé bien annuyé. Li sré mèm dann l'agoni d'après sak i di plizanplis. Pou kosa d'après zot ? Pou plizyèr rézon pars la plipar d'tan in sèl koz pou la mor, sa i sifi pa é i fo plizyèr.

Sanm pou moin, mé zami, sa sré ankor in n'antourloup a la mode Didier Robert. Mé zot va dir amoin kosa mésyé Didier i vien fé ladan ? Zot i koné li lé prézidan konsèye réjyonal. Zot i koné galman air austral sa i apartien in sosyété finans, konsèy réjyonal néna la majorité ladan. Ziska lèr na poin arien lé anormal mé la suite i san l 'aye konm zot é moin la tandi dir. Pokoué ? Pars konm Air Mad lété an difikilté, Air Austral la déside ashté 49 % lo bann par donk la moityé. Bone afèr zot va di ? Majine in kou La Rényon par Air Austral, épi par Konsèye réjyonal i dovien propriyètèr par moityé in kon pagni d'in gran péi avèk la promèss fé bénéf pli ki an fo.

Mé oila, Air Mad i doi in bon moné Air France é zot i koné l'èye dé Kahin, in sèrtin Malet sé l'éspyon a titré par raport Air-France. Ala ké Air Frans la anprète Air Mad tout kalité vyé vyé l'aviyon lé zis bon pou gingn l'apopléksi é kan lo laviyon i rant an pane é bin i fo ranplas lo bann l'aviyon moyénan moné épa in pti pé mi pé dir azot... Aprés, zot i koné kan in zanimo i tonm rède mor moush i manj ali : lo moush dann in ka konmsa sé Air Austral, sé Air France, sé Air Kénnya épi d'ot ankor. Koman i fé sa ? Sinplomman zot i ranplas Air Mad dsi bann lign réjyonal é sé zot i ankèss la moné kont in promèss tourist. Anne ma sèr Anne i oi arien vénir.

Astèr konm zot i koné Air Mad lé dann l'agonii é Air Austral lé konm k'i diré plizoumoin solidèr la dète la konpagni malgash. Air Frans épi d'ot konpagni lé an anbiskade. Air Austral konm i di, pou son par i manj o pyé mé final de kont li va manj ali li mèm-li va manj son foi konm mésyé lo foi é aprés : lo gran stratèj didier la ankor frapé é l'amityé rant bann pèp va sort ladan an lanbo. In foi anplis !

Justin